

Les délibérations de la session ordinaire de Février 2015

Points adoptés

4. décision de création d'une Société de Développement Local pour la gestion du transport urbain via des Bus à Haut Niveau du Service (BHNS) et la participation à son capital social.
5. Rectification d'une faute matérielle figurant à l'article 4 du cahier des charges relatif à la gestion déléguée du service de stationnement des motos et voitures par la société Avilmar.
6. La conformité du statut de la société Avilmar avec les dispositions de la Charte Communale.
8. accepter le don en nature accordé de la part de la Wilaya de Marrakech Tensift Al Haouz au profit de la Commune Urbaine de Marrakech. Il s'agit d'un moyen de transport de marque Nissan immatriculé: **J 156422**.
9. Modification du cahier des charges relatif à la gestion du service funéraire des musulmans
10. Modification du cahier des charges relatif à la gestion du service du transport des malades et des blessés.
11. accord du don immobilier octroyé par la société Addouha, Il s'agit d'un lot de terrain sis à l'opération « Portes de Marrakech » et affecté à la construction d'un marché communal et d'un espace couvert réservé aux colporteurs.
16. Assainir la situation immobilière de Souk Al Waha des locaux commerciaux et des colporteurs sis à Sidi Youssef Ben Ali via la procédure

Points reportés

1. Eude et vote de compte administratif de la Commune Urbaine de Marrakech au titre de l'année 2014.
2. Programmation de l'excédent réel du budget au titre de l'exercice 2014.
3. Programmation de produit de cession des terrains bâti.
7. Eude et approbation du projet d'un avenant de la convention relative au transport urbain à Marrakech.
12. Statuer à propos de location des locaux commerciaux sis au marché communal "Les Portes de Marrakech" en faveur des bénéficiaires de délogement et se prononcer à propos la valeur locative.
13. Eude et approbation du cahier des charges relatif à la location des deux cafés et deux locaux commerciaux sis aux accès et aux façades du marché Iziki.
14. Statuer à propos de la location des locaux commerciaux sis au marché communal "Iziki" en faveur des bénéficiaires de délogement.
15. Modification du cahier des charges et du plan relatifs à la cession des bureaux et locaux commerciaux au centre commercial Hay Mohammadi
17. Assainir la situation immobilière des logements communaux sis à côté de la piscine municipale Sidi Youssef Ben Ali.

de location du domaine privé de l'Etat.

18. Classement de l'Hôtel de la Ville dans le domaine public communal.

19. classement des propriétés foncières affectées à la création des routes d'aménagement, des routes et des espaces verts dans le domaine public communal.

20. Adoption à propos de location de lot de terrain sis Place 16 Novembre au profit de la société « A la bonne bouffe »

21. Statuer à propos du renouvellement du contrat de bail de terrain situé près du siège actuel de Conseil d'Arrondissement Menara à l'Av. Hassan II, route d'Essaouira en faveur de la société marocaine de distribution du carburant « Afrika ».

22. Statuer à propos du renouvellement ou de prolongation du contrat de bail de terrain ayant le titre foncier n° : 5948/m et de superficie d'environ 2228 m², situé à BabDoukkala Av. Mokhetar Soussi au profit de la Société Petrom.

Points adoptés

23. Accord de désaffectation du terrain nu (espace public) vers un espace liée et réservé à la mosquée Assafae à Sidi Youssef Ben Ali.

24. Réalisation d'une mosquée au lotissement Al- Ikhtiar.

25. Réalisation d'une mosquée au lotissement M'hamid 9.

26. Elargissement de la mosquée Halima Saâdia à Massira 3.

27. Alignement des voies publiques et expropriation des terrains qui lui sont rattachés pour la création de la route n°102 située au niveau du territoire de l'Arrondissement Gueliz.

32. Assainir la situation immobilière de la villa située à l'hôtel La Mamounia.
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).

33. adoption de la convention du partenariat relative au branchement du système de surveillance via Camera à Marrakech par le réseau électrique
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).

Points reportés

28. Se prononcer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains et les droits réels y afférents pour la création des routes au niveau du projet " Les Portes de Marrakech" sis route d'Agadir.
(Point inscrit à l'ordre du jour sur proposition de l'autorité locale).

29. Instaurer un arrêté communal relatif à la réglementation des déplacements urbains au sein de la ville de Marrakech.

30. Eude et approbation de la convention du partenariat et de coopération entre la Commune Urbaine de Marrakech et l'Ordre des Avocats de Marrakech.

31. Eude et approbation de la convention cadre du partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech et les équipes et clubs sportifs de Marrakech sous l'égide de la Fédération Nationale.